

## ENERGIE : le projet de parc éolien de Valeco refusé par la préfecture de la Vienne

La préfecture de la Vienne a refusé le 28 novembre la demande d'autorisation unique visant à l'implantation d'un parc éolien sur la commune de La Bussière dans la Vienne. Ce projet de six aérogénérateurs était porté par le groupe [VALECO](http://www.valeco.com) / T : 04.67.40.74.00 (siège social à Montpellier/Hérault, 150 salariés), spécialisé dans la réalisation, l'exploitation et la maintenance de projets d'énergies renouvelables. [www.groupevaleco.com](http://www.groupevaleco.com)